

Paris, le 11 septembre 2012

Chers collègues,

Une nouvelle année scolaire vient de débuter dans un grand nombre d'établissements et déjà foisonnent les projets et émergent certains défis : les uns comme les autres seront abordés et traités avec le professionnalisme, le savoir-faire et la générosité éducative qui caractérisent le réseau.

Toute l'équipe du Service Pédagogique de l'AEFE souhaite vous réaffirmer à cette occasion son écoute constante de vos attentes et besoins, sa volonté de vous accompagner et de vous soutenir pleinement dans la mise en œuvre efficace de vos projets d'établissements et des plans régionaux de formations de vos zones, au profit du réseau et de ses personnels et **au service de la réussite de tous les élèves** qui est la marque de notre excellence.

**La lettre de rentrée de la Directrice de l'AEFE** a clairement exposé les axes prioritaires de la politique pédagogique de l'AEFE. Ces axes orientent notre action commune et définissent nos objectifs.

En cette rentrée 2012, **le Service Pédagogique se trouve rénové, étoffé et restructuré** afin d'accroître son efficacité. Vous en trouverez en pièce jointe le **nouvel organigramme** accompagné des coordonnées de vos interlocuteurs et de principes de bon usage de la communication avec le Service. Nous souhaitons que cet ensemble vous serve de référence tout au long de l'année.

**Les lettres de rentrée des IA-IPR AEFÉ** préciseront pour les enseignants tout ce qui touche à la didactique des champs disciplinaires et encourageront des projets novateurs, tout spécialement lorsque ceux-ci sont porteurs d'une logique de réseau « Monde-AEFE ».

Ces lettres détaillent également les instructions concernant les programmes et les examens nationaux, de même que la mise en application pédagogique des priorités de l'AEFE (formations et évaluation, vie scolaire, plurilinguisme, arts et sciences, etc.).

En pièce jointe encore vous est fournie la **liste des IA-IPR référents de zone**. Dans chaque zone, l'IA-IPR référent sera votre interlocuteur privilégié pour tout ce qui concerne le pédagogique, les enseignants et les enseignements, quelle que soit la discipline.

L'IA-IPR référent assurera aussi – en lien avec les Comités de Pilotage de la Mutualisation (CPM) et avec les Coordonnateurs Délégués de la Direction de l'AEFE (CDAEFE) – **le pilotage et l'accompagnement des enseignants avec mission de conseil pédagogique (CP)** aux fins d'optimiser le rôle de relais de ces derniers sur le terrain de la politique pédagogique du 2<sup>d</sup> degré. L'IA-IPR référent, enfin, sera chargé du **lien avec l'académie partenaire** pour ce qui a trait à la formation et aux inspections des enseignants.



Les IA-IPR et les IEN AEFÉ veilleront ensemble à ce que **l'école du socle** – condition par ailleurs d'une rénovation réussie du lycée et des parcours d'orientation des élèves – soit une réalité vivante dans les établissements. Les enseignants doivent s'appropriier la compréhension fine des évolutions nécessaires de nos modes d'évaluation. **Le livret de compétences** doit en être l'expression lisible et partageable par tous les acteurs de la communauté éducative, en premier lieu l'élève lui-même et sa famille.

**La continuité et la cohérence des apprentissages** doivent – dans toutes les disciplines – rester la clé de voûte des parcours de réussite assurés aux élèves jusqu'au Baccalauréat.

Dans cette perspective, le Service Pédagogique rédige et diffuse régulièrement des **documents-cadres** pour guider les équipes, faciliter et favoriser l'application – à contextualiser dans les établissements avec l'aide des corps d'inspection – des stratégies éducatives de l'AEFE. Ces documents se nourrissent à la fois des analyses et informations qui circulent dans le réseau et du croisement des expertises et des regards.

À ce titre, je remercie chaleureusement au nom du Service tout entier les nombreuses contributions émanant du premier comme du second degré (IEN, directeurs d'école, proviseurs, enseignants) pour orienter, alimenter, affiner le travail d'analyse et de réflexion conduit pour définir une politique des langues renouvelée et actualisée, mais qui soit constante dans son ambition et son exigence sans exclusive. **La circulaire « Politique des Langues AEFÉ : pour une éducation plurilingue »** doit beaucoup à cette mutualisation pédagogique des expériences diversifiées et de leur évaluation en contexte.

Des remerciements sont dus aussi pour le document sur la Vie Scolaire et pour le document consacré au Handicap, auxquels le réseau a participé de manière tout à fait décisive et qui vont être enrichis et complétés au cours des semaines à venir avant d'être diffusés à leur tour.

Initié l'an dernier, ce mode très participatif de réflexion et de pilotage se poursuivra avec le concours de chacun et de tous autour de nouvelles problématiques ou projets au fil des mois qui viennent.

À vous tous, le Service pédagogique souhaite une année scolaire 2012/2013 dynamique et riche de réalisations et de succès partagés pour les équipes et pour les élèves.

Joëlle Jean  
Chef du Service Pédagogique